



**BILAN CONSOLIDÉ EIFFAGE
au 30 juin 2005**

	<u>Pages</u>
1. Bilan consolidé au 30 juin 2005	2
2. Compte de résultat consolidé au 30 juin 2005	3
3. Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2005	4
4. Tableau des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2005	5
5. Annexe	6 à 22

Bilan consolidé au 30 juin 2005

Actif

En millions d'euros

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	805	759
Immeubles de placement	40	41
Ecart d'acquisition	611	571
Immobilisations en concessions	591	583
Immobilisations incorporelles	12	11
Participations dans les entreprises associées	288	273
Autres actifs financiers	234	148
Actifs d'impôts différés	78	77
Total actifs non courants	2 659	2 463
Actifs courants		
Stocks	442	369
Clients et comptes rattachés	2 729	2 422
Impôts courants	-	8
Autres créances et comptes de régularisation	984	861
Trésorerie et équivalents de trésorerie	284	391
Total de l'actif	7 098	6 514

Passif

	30 juin 2005	31 décembre 2004
Capitaux propres		
Capital	359	238
Réserves consolidées	690	639
Résultat de l'exercice	95	229
Intérêts minoritaires	12	11
Total capitaux propres	1 156	1 117
Passifs non courants		
Emprunts à long terme	239	274
Passifs d'impôts différés	26	25
Provisions non courantes	152	143
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	2 273	2 152
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	589	285
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	103	95
Impôts courants	12	52
Provisions courantes	383	386
Autres dettes et comptes de régularisation	2 165	1 985
Total du passif	7 098	6 514

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2005

En millions d'euros

	30 juin 2005	31 déc. 2004	30 juin 2004
Production de l'exercice	4 040	7 787	3 761
Autres produits de l'activité	16	39	18
Achats consommés	-1 018	-1 971	-982
Charges de personnel	-1 084	-1 958	-1 002
Charges externes	-1 755	-3 403	-1 580
Impôts et taxes	-49	-82	-40
Dotations aux amortissements	-94	-183	-85
Dotations aux provisions (nettes de reprises)	4	13	5
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis	59	3	-18
Autres charges et produits d'exploitation	-2	91	17
Résultat opérationnel courant	117	336	94
Autres charges et produits opérationnels	-2	-45	-3
Résultat opérationnel	115	291	91
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	12	42	18
Coût de l'endettement financier brut	-21	-49	-24
Coût de l'endettement financier net	-9	-7	-6
Autres produits et charges financiers	3	-8	-4
Charges d'impôt	-38	-94	-29
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	23	47	20
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	94	229	72
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net	94	229	72
- part du Groupe	95	229	74
- intérêts minoritaires	-1	-	-2
Résultat par action (part du Groupe)	2,22	5,26	1,71
Résultat dilué par action (part du Groupe)	2,21	5,20	1,68

Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2005

En millions d'euros

	Capital	Primes	Réserves liées au capital	Ecart de de conversion	Réserves	Résultat	Montants Affectés directement en capitaux propres	Total
<u>Capitaux propres part du Groupe au 01/01/2004</u>	118	360	48	-	399	-	-	925
Augmentation de capital	120	-112	-	-	-	-	-	8
Actions propres	-	-	-	-	-23	-	-	-23
Distribution	-	-	-	-	-33	-	-	-33
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	229	-	229
Ecart de conversion	-	-	-	10	-	-	-	10
Autres mouvements	-	-	-	-	-10	-	-	-10
<u>Capitaux propres part du groupe au 31/12/2004</u>	238	248	48	10	333	229	-	1 106
Affectation du résultat précédent	-	-	-	-	229	-229	-	-
Augmentation de capital	121	-118	-	-	-	-	-	3
Actions propres	-	-	-	-	-22	-	-	-22
Distribution	-	-	-	-	-43	-	-	-43
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	95	-	95
Ecart de conversion	-	-	-	1	-	-	-	1
Autres mouvements	-	-	-	-	-1	-	5	4
<u>Capitaux propres part du Groupe au 30/06/2005</u>	359	130	48	11	496	95	5	1 144
<u>Part des intérêts minoritaires au 01/01/2004</u>	-	-	-	-	9	-	-	9
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	2	-	-	2
<u>Part des intérêts minoritaires au 31/12/2004</u>	-	-	-	-	11	-	-	11
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-1	-	-1
Autres variations	-	-	-	-	2	-	-	2
<u>Part des intérêts minoritaires au 30/06/2005</u>	-	-	-	-	13	-1	-	12

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2005

En millions d'euros

	1 ^{er} semestre 2005	Exercice 2004
Trésorerie d'ouverture	284	569
- Actif : vmp et disponibilités	353	733
- Passif : concours bancaires courants et intérêts courus	-69	-164
Incidence des variations de cours des devises	-	3
Trésorerie d'ouverture corrigée	284	572
Autofinancement	127	291
- Amortissements et résultats des sociétés intégrées	145	316
- Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	1	1
- Dotations (reprises) nettes aux provisions	-8	2
- Résultats de cessions	-10	-20
-Variation des impôts différés	-1	-8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-235	214
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	-108	505
Acquisitions ou accroissements d'immobilisations	-312	-454
- Immobilisations incorporelles	-2	-5
- Concessions	-29	-122
- Immobilisations corporelles	-70	-121
- Immobilisations financières	-211	-206
Cessions ou réductions d'immobilisations	42	67
Incidence des variations de périmètre	14	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-256	-381
Dividendes versés aux actionnaires	-15	-62
Augmentation de capital	3	8
Rachats et reventes d'actions propres	-22	-23
Remboursement d'emprunts	-29	-344
Emission d'emprunts	211	9
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	148	-412
Variation de trésorerie (I + II + III)	-216	-288
Trésorerie de clôture	68	284

(Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en millions d'euros)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen, les sociétés Européennes cotées doivent présenter pour le premier exercice clos à compter du 1^{er} janvier 2005, leurs comptes consolidés suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) adoptées par l'Union Européenne. Précédemment, les comptes consolidés du Groupe EIFFAGE étaient établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2005 et leurs comparatifs 2004 retraités sont présentés selon les règles de présentation et d'information applicables en France définies dans la recommandation du CNC 99-R-01 mais préparés selon les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne au 30 juin 2005, conformément au choix offert par la recommandation et les informations complémentaires publiées par l'AMF en 2004 et 2005. Par conséquent, la présente annexe n'inclut par toutes les informations qui seront publiées à l'avenir pour les comptes consolidés intermédiaires en application de la norme IAS 34.

Lorsqu'en IFRS, il n'existait pas de précision concernant certaines opérations spécifiques, la pratique comptable française a été maintenue ; ceci s'applique notamment à l'activité de concession (note 1.5-c). L'adoption par l'Union Européenne postérieurement au 30 juin 2005 de nouvelles normes IFRS et interprétations pourrait conduire à modifier les informations publiées dans les comptes semestriels 2005 dans les comptes publiés ultérieurement.

1.2 Options comptables choisies par le Groupe liées à la première application des normes IFRS

La norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales » prévoit l'application rétrospective au 1^{er} janvier 2004 des normes IFRS et définit les conditions du passage au nouveau référentiel. Dans ce cadre, le Groupe a pratiqué divers retraitements appropriés dont l'incidence a été enregistrée directement en capitaux propres au 1^{er} janvier 2004. Les options autorisées par les normes et choisies par le Groupe sont détaillés ci-après.

a. Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, à l'exception des immeubles de bureaux significatifs qui ont été comptabilisés selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants de l'immeuble. La méthode de la réévaluation à la juste valeur n'a pas été retenue par le Groupe.

b. Regroupements d'entreprises (IFRS 1)

Les écarts d'acquisition et écarts d'évaluation antérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont repris pour leur valeur nette au 1^{er} janvier 2004.

Les parts de marché, identifiées sous le précédent référentiel, ont été reclassées en écarts d'acquisition.

c. Réserve de conversion (IFRS 1)

Le montant cumulé au 1^{er} janvier 2004 de la réserve de conversion a été ramené à zéro par affectation aux réserves consolidées sans impact sur le montant des capitaux propres.

d. Immeubles de placement (IAS 40)

Le Groupe détient un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique immeubles de placement et évalués en juste valeur à la date de transition aux IFRS.

e. Participations dans des coentreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'autre retraitement autorisé par la norme IAS 31 (mise en équivalence) n'a pas été choisi par le Groupe.

f. Instruments financiers

Le Groupe a choisi d'appliquer les normes IAS 32/39 à compter du 1^{er} janvier 2004. L'application de ces normes a amené à retraiter, en diminution des capitaux propres, le montant des actions propres et à retraiter, en augmentation des comptes clients et des emprunts à court terme, le montant des effets escomptés non échus.

1.3 Méthodes et principes de consolidation

a. Méthodes de consolidation utilisées :

- intégration globale pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif,
- mise en équivalence pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable,
- intégration proportionnelle pour les sociétés contrôlées conjointement, en particulier dans le secteur immobilier.

Les comptes des sociétés en participation françaises gérées sont intégrés globalement dans les comptes des sociétés du Groupe et totalement maintenus dans les comptes consolidés. Les sociétés en participation ou joint-ventures à l'étranger dont le Groupe est gérant sont également intégrées. Pour les sociétés non gérées, seule la part de leur résultat attribuée au Groupe est enregistrée au compte de résultat au sein du poste "Autres charges et Produits d'exploitation".

Les entités dont l'activité n'est pas significative pour le Groupe ne sont pas consolidées.

Les participations non consolidées sont enregistrées à la juste valeur sauf pour les sociétés non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Ces participations sont enregistrées au coût et font l'objet de tests de perte de valeurs.

b. Écarts de première consolidation

Lors d'un regroupement d'entreprises, l'ensemble des actifs et passifs identifiables acquis sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt dans la juste valeur nette des éléments identifiables désignés ci-avant est inscrite au poste écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies par métiers et zones géographiques.

La valeur d'usage des UGT est déterminée à partir d'un flux de trésorerie normatif propre, actualisé au taux correspondant au coût d'opportunité du capital exigé par les actionnaires en l'absence d'endettement financier.

Les écarts d'acquisition et d'évaluation relatifs à des sociétés étrangères sont considérés appartenir à l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et convertis au taux de clôture.

Les écarts d'acquisition font, annuellement, l'objet de tests de valeur et les dépréciations éventuelles sont inscrites au compte de résultat en résultat opérationnel.

c. Etats financiers des entités hors zone euro

Les états financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au taux de clôture pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat. Les écarts de change issus de ce traitement additionnés à ceux résultant de la conversion des capitaux propres d'ouverture de ces entités au taux de clôture, sont inclus dans la rubrique écart de conversion au sein des réserves consolidées du Groupe.

Lors de la cession d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont enregistrés en résultat.

d. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur les différences entre les valeurs fiscales et comptables, actives et passives, du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition ainsi que sur les reports fiscaux déficitaires lorsque leur récupération est probable.

Ils sont évalués, selon la méthode du report variable, au taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et adopté à la date de clôture.

1.4 Instruments de couverture

Exposition au risque de taux : Le groupe est endetté à taux variable, à l'exception des dettes de location-financement dont le taux est fixe.

Le Groupe n'utilise pas en direct d'instruments financiers de couverture.

Les seuls instruments financiers pouvant influencer les capitaux propres d'Eiffage, sont présents dans les entreprises associées.

Exposition au risque de change : Le groupe est peu exposé au risque de change sur les opérations courantes puisque les principales filiales du Groupe opèrent dans la zone euro.

Les contrats à l'exportation réalisés dans d'autres zones sont traités dans les monnaies dans lesquelles les dépenses sont exposées.

Le risque de change ne concerne que les décalages de trésorerie qui apparaissent sur ces contrats ainsi que le rapatriement des frais généraux de siège et des résultats.

Ponctuellement, des contrats de couverture de change peuvent être initiés pour se garantir de l'incidence des fluctuations des devises sur certains postes d'actifs ou de passifs.

1.5 Méthodes d'évaluation

La préparation des comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants des actifs et des passifs figurant au bilan ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Actifs non courants

a. Immobilisations corporelles

a.1.1 Valeur brute :

Elles sont valorisées au coût d'acquisition ou de production. Elles sont l'objet de ventilation en composants conformément à la norme IAS 16. Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement tels que définis par la norme IAS 17 "Contrats de location" sont présentées au sein des immobilisations corporelles. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

a.1.2 Amortissement :

Elles sont amorties selon la durée d'utilité propre à chaque nature d'immobilisation dont les principales sont les suivantes :

Construction	20 à 40 ans
Installations techniques, matériels et outillage	3 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

b. Immeubles de placement

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ces biens sont à la clôture de l'exercice, évalués en juste valeur.

Les variations de juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisées en résultat de période parmi les "Autres charges et produits d'exploitation".

La juste valeur des immeubles de placement est obtenue en appliquant aux loyers et produits nets encaissés un coefficient de rentabilité attendue en fonction de leurs localisations et de leurs typologies. De la valeur ainsi obtenue sont soustraits les frais, honoraires et taxes attachés aux cessions de tels biens ainsi que d'éventuelles garanties locatives à donner et /ou de travaux à réaliser. Il n'est pas procédé à des évaluations par un tiers indépendant.

c. Immobilisations en concessions

Les biens exploités dans le cadre de contrats de concession de service public sont regroupés sous ce poste. Dans l'attente d'une norme IFRS spécifique ou d'une interprétation formelle de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) sur le traitement comptable de tels contrats, le Groupe a maintenu les pratiques comptables appliquées antérieurement en normes françaises.

Dans ce cadre, les amortissements de caducité sont pratiqués pour reconstituer les capitaux investis dans les biens remis gratuitement en fin de concession. Le mode linéaire est généralement retenu. Pour certaines concessions, il peut être adapté pour tenir compte de l'utilisation prévisible de l'ouvrage, notamment durant les premières années d'exploitation.

Des amortissements spécifiques aux biens renouvelables sont calculés pour tenir compte de leur dépréciation.

d. Immobilisations incorporelles

Elles sont composées essentiellement de logiciels amortis sur 3 à 5 ans et de droits d'exploitation de carrières.

e. Autres actifs financiers non courants

Ce poste regroupe les participations diverses non consolidées ainsi que les prêts, dépôts, cautionnements.

Actifs courants

a. Stocks

Les stocks sont évalués à leur prix de revient selon la méthode du premier entré premier sorti ou à leur valeur de réalisation si elle est inférieure.

Les stocks immobiliers figurent dans cette rubrique. Ils sont évalués à leur prix de revient hors frais financiers.

b. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Les créances issues de la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement sont incluses dans cette rubrique.

Dans le cadre de son financement, Le Groupe Eiffage a mis en place, à compter de l'exercice 2002 un programme de titrisation de ses créances commerciales par l'intermédiaire d'un compartiment au sein d'un Fonds Commun de Créances. Les créances correspondantes sont maintenues dans cette rubrique au bilan consolidé.

c. Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en banque et en caisse ainsi que les valeurs mobilières de placement cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuation significatifs.

Capitaux propres

a. Titres d'autocontrôle

Les actions Eiffage détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant du prix d'acquisition.

b. Réserve de conversion

Les variations de change relatives aux capitaux propres des filiales étrangères ainsi que l'écart de résultat taux moyen/taux de clôture sont comptabilisés dans cette rubrique.

Passifs non courants

a. Emprunts à long terme

La part à moins d'un an des emprunts à long terme est présentée en dettes financières court terme.

b. Provisions non courantes

Sont classées sous cette rubrique :

- b1) Les provisions relatives aux avantages au personnel à long terme au titre des Indemnités de fin de carrière à verser aux salariés le jour de leur départ en retraite (régime à prestations définies).

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Ce calcul prend en compte :

- le statut, l'âge et l'ancienneté acquise par chaque salarié,
- l'âge prévisible de départ à la retraite (61 ans),
- le taux de rotation calculé par métier, tranche d'âge et catégorie,
- le salaire moyen mensuel individuel, incluant les primes et gratifications, majoré des charges sociales patronales,
- le taux de revalorisation prévisionnel des salaires,
- le taux d'actualisation de l'engagement projeté à la date de départ (4%),
- les tables de survie publiées à l'échelle nationale (Insee TV/TD-1998).

Les gains ou pertes actuariels résultant de changement d'hypothèses ou d'écart d'expérience ne sont pris en compte que dans la mesure où ils excèdent, en plus ou en moins, 10 % du montant global de l'obligation (méthode du corridor). Dans ce cas, l'écart excédant les 10 % est amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires.

- b2) Les provisions relatives aux médailles du travail à verser aux salariés à certaines dates anniversaires de leur présence dans le Groupe.

- b3) Les provisions constituées pour faire face aux risques sur filiales non consolidées.

Passifs courants

a. Provisions courantes

Elles comprennent les provisions liées au cycle normal d'exploitation

- provisions pour litiges et pénalités
- provisions pour garanties données
- provisions pour risques chantiers France et Etranger
- provisions pour restructuration

ainsi que les provisions pour pertes à terminaison évaluées à partir des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte des montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées.

b. Emprunts à court terme et dettes financières diverses

L'intégralité de l'endettement correspondant au programme de titrisation est présentée, comme les années précédentes, dans ce poste.

Compte de résultat

a. Comptabilisation des contrats à long terme

L'ensemble de l'activité du Groupe relative aux contrats de construction est comptabilisée en fonction du degré d'avancement de chacun des contrats à la date de clôture déterminée en fonction de l'avancement physique des tâches.

Les contrats déficitaires font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite en provision courante et ce, quel que soit le degré d'avancement des contrats.

b. Activité immobilière

Les opérations immobilières en cours de construction sont appréhendées selon la méthode de l'avancement dès lors que l'opération a fait l'objet d'une vente notariée ou d'un contrat de promotion signé.

Le calcul du taux d'avancement est fondé sur l'avancement physique des chantiers et il est appliqué au résultat prévisionnel des lots vendus.

Les frais financiers relatifs à l'activité immobilière sont pris en charge comme frais de période.

c. Paiement en actions

Les options d'achat ou de souscription d'actions ainsi que les actions gratuites consenties au personnel sont, conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", enregistrées en charge de personnel par contrepartie des capitaux propres. Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 sont concernés par cette norme.

La valeur des options est évaluée à la date d'attribution à partir du modèle binomial. La charge correspondante est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

d. Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits et de charges en nombre limité, inhabituels et peu fréquents que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Il peut s'agir notamment de plus ou moins-values de cession, de dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, de certaines charges de restructuration ou de provisions relatives à des risques ou des litiges qui présentent un caractère spécifique et une matérialité significative par rapport à l'activité normale du Groupe.

e. Autres produits et charges financières

Ce poste regroupe l'incidence en résultat financier des participations non consolidées, les plus ou moins values de cession d'éléments financiers, l'actualisation financière des engagements en faveur du personnel et le résultat de couverture d'éléments financiers.

f. Charges d'impôt

La charge d'impôt pour les comptes intermédiaires est constatée sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu dans chacun des pays dans lequel le Groupe opère.

2. COMPARABILITE DES COMPTES

Au cours du 1^{er} semestre 2005, les principales variations de périmètre, par rapport au 30 juin 2004, concernent les acquisitions des sociétés Eiffage Parking Développement (ex Epolis), Cepel, Bocahut, Linelec, Elomech, Lavigne, Snd.

Les incidences totales des variations de périmètre sur les comptes au 30 juin 2005, s'élèvent respectivement en chiffre d'affaires à 134 millions d'euros, en résultat opérationnel à 11 millions d'euros et en résultat net à 16 millions d'euros.

3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A défaut de mention, l'ensemble des tableaux ci-après sont libellés en millions d'euros.

Note 1 – Immobilisations

a) Valeurs brutes

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Écart de conversion	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Terrains	160	53	-	1	-	214
Constructions	306	-19	1	4	-3	289
Installations techniques, matériel et outillage	652	21	-	57	-48	682
Autres immobilisations corporelles	416	10	-	47	-34	439
<i>Total immobilisations corporelles (1)</i>	1 534	65	1	109	-85	1 624
<i>Immeubles de placement</i>	40	-	-	-	-	40
<i>Ecart d'acquisition</i>	1 122	39	-	-	-	1 161
<i>Immobilisations en concessions</i>	648	-	-	19	-2	665
<i>Immobilisations incorporelles</i>	53	-2	-	2	-	53
<i>Participations dans les entreprises associées</i>	273	-2	-	26	-9	288
Titres de participation	138	-110	-	86	-18	96
Autres titres immobilisés	8	-	-	127	-	135
Prêts	19	5	-	1	-8	17
Autres immobilisations financières	15	-	-	1	-1	15
<i>Total autres actifs financiers</i>	180	-105	-	215	-27	263
Total des valeurs brutes	3 850	-5	1	371	-123	4 094

b) Amortissements et provisions

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Écart de conversion	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
Terrains	18	1	-	3	-	22
Constructions	104	1	-	6	-1	110
Installations techniques, matériel et outillage	400	16	-	45	-38	423
Autres immobilisations corporelles	253	7	-	31	-27	264
<i>Total immobilisations corporelles (1)</i>	<i>775</i>	<i>25</i>	<i>-</i>	<i>85</i>	<i>-66</i>	<i>819</i>
<i>Immeubles de placement</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Ecart d'acquisition</i>	550	-	-	-	-	550
<i>Immobilisations en concessions</i>	67	-	-	7	-	74
<i>Immobilisations incorporelles</i>	40	-1	-	2	-	41
<i>Participations dans les entreprises associées</i>	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	27	-2	-	-	-	25
Autres titres immobilisés	3	-	-	-	-	3
Prêts	1	-	-	-	-	1
Autres immobilisations financières	1	-1	-	-	-	-
<i>Total autres actifs financiers</i>	<i>32</i>	<i>-3</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>29</i>
Total amortissements et provisions	1 464	21	-	94	-66	1 513
Immobilisations nettes (a – b)	2 386	-26	1	277	-57	2 581

(1) incidences des retraitements au titre des contrats de location-financement (norme IAS 17) dans les flux d'immobilisations corporelles :

	Augmentations	Diminutions
- Valeurs brutes	40	-53
- Amortissements	30	-39
- Valeurs nettes	10	-14

Note 2 – Echancier des actifs et passifs financiers

	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total au 30/06/2005
Actif financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	117	-	-	117
Disponibilités	167	-	-	167
Sous-total actifs financiers	284	-	-	284
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts à long terme	-	177	62	239
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	103	-	-	103
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	586	3	-	589
Sous-total passifs financiers	689	180	62	931
Position passive nette	-405	-180	-62	-647

Au 30 juin 2005, le Groupe utilisait 342 M_ d'emprunts à long terme (y.c. partie à moins d'un an) dont 241 M_ relatifs aux locations financières et 101 M_ auprès d'établissements de crédit.

A cette même date, le Groupe disposait de 716 M_ de lignes de crédits bancaires confirmées et non utilisées d'une durée résiduelle moyenne de 3,8 ans.

Note 3 – Provisions

	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions sur sociétés et participations non consolidées	2	-	2	-	-	-	4
Provisions pour indemnités de fin de carrière	124	1	6	-4	-	4	131
Provisions pour médailles du travail	17	-	-	-	-	-	17
Provisions non courantes	143	1	8	-4	-	4	152
Provisions pour pertes à terminaison	18	-	11	-14	-	-	15
Provisions pour restructurations	13	-	1	-3	-	-	11
Provisions pour risques immobiliers	13	-	1	-1	-	-	13
Provisions pour garanties données	69	-	8	-6	-	-	71
Provisions pour litiges et pénalités	67	-	9	-10	-1	-	65
Autres provisions pour risques et charges France	100	2	13	-18	-	-1	96
Autres provisions pour risques et charges Europe	61	2	17	-2	-9	-3	66
Autres provisions pour risques et charges Export	45	-	1	-	-	-	46
Provisions courantes	386	4	61	-54	-10	-4	383

Note 4 – Information sectorielle au 30 juin 2005

Les secteurs ainsi présentés sont ceux retenus par le Groupe pour l'application de l'information sectorielle requise par les normes IFRS.

a. Compte de résultat au 30 juin 2005

	Construction	Route	Electricité	Construction métallique	Concessions	Holding	Total
Chiffre d'affaires							
<i>France</i>	1 579	928	722	52	35	-	3 316
<i>Europe</i>	319	143	87	10	14	-	573
<i>Reste du monde</i>	48	-	26	4	-	-	78
Total	1 946	1 071	835	66	49	-	3 967
Résultat opérationnel courant	72	1	35	1	11	-3	117
Résultat net	54	-	22	1	27	-10	94

Le chiffre d'affaires exprimé ci-dessus correspond à la production de l'exercice évaluée au prix de vente et comprend :

- les travaux et prestations exécutés directement par les sociétés intégrées,
- la quote-part des travaux exécutés en participation avec d'autres entreprises, revenant à une société intégrée.

b. Actifs non courants au 30 juin 2005

	Construction	Route	Electricité	Construction métallique	Concessions	Holding	Total
Immobilisations corporelles et en concessions	265	370	96	9	598	58	1 396
Écarts d'acquisition	360	77	110	-	64	-	611
Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers	81	90	34	-	265	52	522

Au 30 juin, il n'existe pas d'indice laissant à penser que les écarts d'acquisition aient subi une perte de valeur.

Note 5 – Engagements hors bilan au 30 juin 2005

A l'exception des éléments dorénavant comptabilisés au bilan suite au passage aux normes IFRS, notamment les engagements au titre des Indemnités de Fin de Carrière, du crédit-bail et des effets escomptés non échus, les engagements hors bilan n'ont enregistré aucune variation significative hors celles propres à la variation de l'activité.

4. TRANSITION AUX NORMES IFRS

Les principes comptables retenus par le groupe EIFFAGE pour la transition aux normes IFRS ainsi que ceux retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2004 en normes IFRS sont précisés supra en 1. Principes comptables.

Cette note de transition a pour objet de présenter les incidences majeures du changement de référentiel comptable sur les comptes du 30 juin et du 31 décembre 2004. Une explication détaillée des retraitements du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 a été fournie dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 2004 figurant en page 45 du rapport annuel 2004.

Toutes nouvelles publications au cours du 2^{ème} semestre 2005 de normes et d'interprétations dont l'application serait rétrospective, pourraient amener des modifications aux informations financières commentées ci-dessous.

4.1 BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004

a. Les principaux impacts de l'application des normes IFRS au bilan concernent :

- la norme IAS 17 "Contrats de location" par laquelle le Groupe a constaté, au 31 décembre 2004, au titre de ses contrats de location-financement, 249 M_ d'immobilisations et 225 M_ de dettes complémentaires comparé au bilan en normes françaises établi à l'arrêté des comptes 2004,
- la norme IAS 19 "Avantages du personnels" : Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) concernées par cette norme, conduisent à inscrire une provision de 119 M_ et une diminution des capitaux propres de 77 M_ après impôts,
- les normes IAS 32 ET IAS 39 "Instruments financiers" conduisent d'une part, à enregistrer au poste client et au poste endettement les effets remis à l'escompte et d'autre part, à soustraire des capitaux propres, les actions Eiffage détenues par le Groupe,
- les normes IAS 38/36 "Immobilisations incorporelles" et "Dépréciation d'actifs" ont conduit, au-delà du reclassement des parts de marché en écarts d'acquisition, à ne plus constater de dépréciation systématique de ces écarts d'acquisition. De plus, la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères" a conduit à constater les écarts d'acquisition sur les sociétés dont la monnaie est différente de l'euro, dans leur monnaie de fonctionnement,
- les normes IAS 11 "Contrats de construction" et IAS 18 "Produits des activités ordinaires" par lesquelles le résultat des activités de promotion immobilière est dorénavant appréhendé selon la méthode de l'avancement,
- la norme IAS 40 "Immeubles de placement" dont l'application a entraîné la distinction de ces immeubles sur une ligne particulière du bilan.

b. Ventilation de la transition

	En normes françaises	IAS 17	IAS 16	IAS 40	IAS 19	IAS 32/39	IAS 11/18	IAS 36/38/21	Normes diverses	Reclas- sement	En normes IFRS
Actifs non courants											
Immobilisations corporelles	547	249	1	-38	-	-	-	-	-	-	759
Immeubles de placement	-	-	-	41	-	-	-	-	-	-	41
Ecart d'acquisition	556	-	-	-	-	-	-	20	-	-5	571
Immobilisations en concessions	548	-	-	-	-	-	-	35	-	-	583
Immobilisations incorporelles	9	-	-	-	-	-	-	2	-	-	11
Participations dans les entreprises associées	259	-	-	-	-	-	-	-	9	5	273
Autres actifs financiers	148	-	-	-	-	-	-	-	-	-	148
Actifs d'impôts différés	44	-7	-	-1	42	-	-2	-	-	1	77
Total actifs non courants	2 111	242	1	2	42	-	-2	57	9	1	2 463
Actifs courants											
Stocks	411	-	-	-	-	-	-90	-	-	48	369
Clients et comptes rattachés	2 390	-	-	-	-	30	11	-	-	-9	2 422
Impôts courants	7	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8
Autres créances et comptes de régularisation	865	-3	-	-	-	-	1	-	-	-2	861
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	437	-	-	-	-	-46	-	-	-	-	391
Total de l'actif	6 221	239	1	2	42	-16	-80	57	9	39	6 514
Capitaux propres											
Capital	238	-	-	-	-	-	-	-	-	-	238
Réserves consolidées	743	9	-	-	-74	-47	5	-7	10	-	639
Résultat de l'exercice	177	2	-	2	-3	-	-	52	-1	-	229
Intérêts minoritaires	10	-	1	-	-	-	-	-	-	-	11
Capitaux propres du Groupe	1 168	11	1	2	-77	-47	5	45	9	-	1 117
Passifs non courants											
Emprunt à long terme	139	225	-	-	-	-	-	-	-	-90	274
Passifs d'impôts différés	13	-	-	-	-	-	-	12	-	-	25
Provisions non courantes	5	-	-	-	119	-	-	-	-	19	143
Passif courant											
Fournisseurs et autres créiteurs	2 152	-	-	-	-	-	-39	-	-	39	2 152
Emprunts court terme et dettes financières	257	-	-	-	-	31	-	-	-	-3	285
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	-	3	-	-	-	-	-	-	-	92	95
Impôts courants	39	-	-	-	-	-	-	-	-	13	52
Provisions courantes	404	-	-	-	-	-	-	-	-	-18	386
Autres dettes et comptes de régularisation	2 044	-	-	-	-	-	-46	-	-	-13	1 985
Total du passif	6 221	239	1	2	42	-16	-80	57	9	39	6 514

4.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004

a. Impacts de l'application des normes IFRS

La principale incidence en résultat net de l'application des normes IFRS dans le Groupe concerne la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" laquelle prévoit des tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie. A ce titre aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2004.

La norme IAS 17 "Contrats de location" a entraîné l'annulation des loyers relatifs aux biens objet d'un contrat de location financement en contrepartie de la constatation de dotations aux amortissements et de frais financiers.

Les normes IAS 11 "Contrats de construction" et IAS 18 "Produits des activités ordinaires" ont conduit le Groupe à appréhender les contrats de promotion immobilière à l'avancement. Il en est résulté au 31 décembre 2004, une diminution de la production de l'exercice et une augmentation de la variation des stocks de produits en cours.

b. Ventilation de la transition

	En normes françaises	IAS 17	IAS 40	IAS19	IAS 11/18	IAS 36/38	Normes diverses	Reclas- sement	En normes IFRS
Production de l'exercice	7 822	-	-	-	-35	-	-	-	7 787
Autres produits de l'activité	55	-	2	-	-	-	-	-18	39
Achats consommés	-1 971	-	-	-	-	-	-	-	-1 971
Charges de personnel	-1 959	-	-	2	-	-	-1	-	-1 958
Charges externes	-3 499	87	-	-	-	-	-	9	-3 403
Impôts et taxes	-82	-	-	-	-	-	-	-	-82
Dotation aux amortissements	-116	-69	2	-	-	-	-	-	-183
Dotation aux provisions (nettes de reprises)	13	-	-	-1	-	-	-	1	13
Variation des stocks de produits en-cours et finis	-31	-	-	-	34	-	-	-	3
Autres charges et produits d'exploitation	31	-6	-	-	-	52	-	14	91
Résultat opérationnel courant	263	12	4	1	-1	52	-1	6	336
Autres charges et produits opérationnels	-39	-	-1	-	-	-	-	-5	-45
Résultat opérationnel	224	12	3	1	-1	52	-1	1	291
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	33	-	-	-	-	-	-	9	42
Coût de l'endettement financier brut	-40	-9	-	-	-	-	-	-	-49
Coût de l'endettement financier net	-7	-9	-	-	-	-	-	9	-7
Autres produits et charges financiers	6	-	-	-5	-	-	-	-9	-8
Charge d'impôt	-94	-1	-1	1	-	-	-	1	-94
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	48	-	-	-	-	-	-1	-	47
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	177	2	2	-3	-1	52	-2	2	229
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	177	2	2	-3	-1	52	-2	2	229

4.3 VARIATION DES CAPITAUX AU 31 DECEMBRE 2004 NORMES FRANCAISES VERS NORMES IFRS

	1 ^{er} janvier 2004	Augmen- tation de capital	Actions propres	Distri- bution	Paiement en actions	Réserve de conver- sion	Résultat	Médailles du travail	Autres mouve- ments	31 décembre 2004
Capitaux propres part du Groupe en normes françaises	1 012	8	-	-33	-	5	177	-11	-	1 158
Locations financement (IAS 17)	9	-	-	-	-	-	2	-	-	11
Avantages du personnel net d'impôt (IAS 19)	-75	-	-	-	-	-	-3	-	-	-78
Actions propres	-24	-	-23	-	-	-	-	-	-	-47
Incidence de l'avancement net d'impôt (IAS 11)	4	-	-	-	-	-	-1	-	-	3
Immeubles de placement (IAS 40)	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Valorisation des écarts d'acquisition en monnaie fonctionnelle de l'entreprise	-12	-	-	-	-	6	-	-	-	-6
Quote-part de sociétés mises en équivalence	11	-	-	-	-	-	-	-	-	11
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	53	-	-	53
Paiement en actions	-	-	-	-	1	-	-1	-	-	-
Autres retraitements	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-1
Capitaux propres part du Groupe en normes IFRS	924	8	-23	-33	1	11	229	-11	-	1 106
Part des intérêts minoritaires en normes françaises et en normes IFRS	9	-	-	-	-	-1	-	-	2	10
Capitaux propres d'ensemble en normes françaises	1 021	8	-	-33	-	4	177	-11	2	1 168
Capitaux propres d'ensemble en normes IFRS	933	8	-23	-33	1	10	229	-11	2	1 116

4.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE COMPARATIF AU 31 DECEMBRE 2004 France /IFRS

	Exercice 2004 Normes IFRS	Exercice 2004 Normes françaises
Trésorerie d'ouverture (1)	569	620
- Actif : vmp et disponibilités	733	757
- Passif : concours bancaires courants et intérêts courus	-164	-137
Incidence des variations de cours des devises	3	3
Trésorerie d'ouverture corrigée	572	623
Autofinancement	291	290
- Amortissements et résultats des sociétés intégrées	316	319
- Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	1	-
- Dotations (reprises) nettes aux provisions	2	-2
- Résultats de cessions	-20	-19
-Variation des impôts différés	-8	-8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	214	217
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	505	507
Acquisitions ou accroissements d'immobilisations	-454	-454
- Immobilisations incorporelles	-5	-5
- Concessions	-122	-122
- Immobilisations corporelles	-121	-121
- Immobilisations financières	-206	-206
Cessions ou réductions d'immobilisations	67	67
Incidence des variations de périmètre	6	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-381	-381
Dividendes versés aux actionnaires	-62	-62
Augmentation de capital	8	8
Rachats et reventes d'actions propres	-23	-
Remboursement d'emprunts	-344	-343
Emission d'emprunts	9	10
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	-412	-387
Variation de trésorerie (I + II + III)	-288	-261
Trésorerie de clôture (2)	284	362

(1) écart de – 51 M€, dont – 24 de retraitement d'actions propres reclassées en capitaux propres et – 27 d'effets remis à l'escompte reclassés en comptes clients.

(2) écart de – 78 M€, dont – 47 de retraitement d'actions propres reclassées en capitaux propres et – 31 d'effets remis à l'escompte reclassés en comptes clients.

4.5 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2004

a. Impacts de l'application des normes IFRS

La principale incidence en résultat net de l'application des normes IFRS dans le Groupe concerne la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs" laquelle prévoit des tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie. A ce titre aucune dépréciation n'a été constatée au 30 juin 2004.

La norme IAS 17 "Contrats de location" a entraîné l'annulation des loyers relatifs aux biens objet d'un contrat de location financement en contrepartie de la constatation de dotations aux amortissements et de frais financiers.

Les normes IAS 11 "Contrats de construction" et IAS 18 "Produits des activités ordinaires" ont conduit le Groupe à appréhender les contrats de promotion immobilière à l'avancement. Il en est résulté au 30 juin 2004, une augmentation de la production de l'exercice et une diminution de la variation des stocks de produits en cours.

b. Ventilation de la transition

	En normes françaises	IAS 17	IAS 16	IAS 40	IAS19	IAS 11/18	IAS 36/38	Reclas- sement	En normes IFRS
Production de l'exercice	3 642	-	-	-	-	119	-	-	3 761
Autres produits de l'activité	23	-	-	-	-	-	-	-5	18
Achats consommés	-983	-	-	-	-	-	-	1	-982
Charges de personnel	-1 004	-	-	-	2	-	-	-	-1 002
Charges externes	-1 624	43	-	-	-	-	-	1	-1 580
Impôts et taxes	-40	-	-	-	-	-	-	-	-40
Dotation aux amortissements	-52	-35	1	1	-	-	-	-	-85
Dotation aux provisions (nettes de reprises)	4	-	-	-	-	-	-	1	5
Variation des stocks de produits en-cours et finis	91	-	-	-	-	-109	-	-	-18
Autres charges et produits d'exploitation	-14	-1	-	-	-	-	25	7	17
Résultat opérationnel courant	43	7	1	1	2	10	25	5	94
Autres charges et produits opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-3	-3
Résultat opérationnel	43	7	1	1	2	10	25	2	91
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	14	-	-	-	-	-	-	4	18
Coût de l'endettement financier brut	-19	-5	-	-	-	-	-	-	-24
Coût de l'endettement financier net	-5	-5	-	-	-	-	-	4	-6
Autres produits et charges financiers	3	-	-	-	-2	-	-	-5	-4
Charge d'impôt	-24	-1	-	-	-	-4	-	-	-29
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	20	-	-	-	-	-	-	-	20
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	37	1	1	1	-	6	25	1	72
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	37	1	1	1	-	6	25	1	72